



HONORAIRES

- **TRANSACTION : Honoraires maximum en TTC à la charge de l'acheteur**
(applicable sur mandat à compter du 01/04/2022)

Jusqu'à 90 000 €	6 500 €
De 90 001 à 100 000 €.....	7,5 %
De 100 001 à 130 000 €.....	6,5 %
De 130 001 à 150 000 €	6,0 %
De 150 001 à 200 000 €	5,5 %
De 200 001 à 250 000 €.....	5,0 %
> 250 000 €.....	4,5 %

- **LOCATION : Honoraires maximum en TTC (propriétaire et locataire)** (applicable sur mandat à compter du 01/04/2022)

Plafond loi ALUR : Partage des honoraires entre le locataire et le bailleur

Visite, constitution dossier, rédaction du bail : 8 €/m² habitable, Etats des lieux : 3 €/m² habitable

Honoraire agence : 75 % du loyer hors charges dont 2.5 € pour l'état des lieux

Relocation moins d'un an 50 % du loyer hors charges dont 2.5 € pour l'état des lieux

- **GESTION LOCATIVE : Honoraires maximum en TTC** (applicable sur mandat à compter du 01/04/2022)

Gestion locative :

7,20 % TTC des loyers mensuels hors charges

Garantie de loyers impayés (en fonction de l'évolution des tarifs des assurances)

3 % TTC des loyers mensuels charges comprises

Aide à la déclaration d'impôt foncier : 20 euros - Rejet prélèvement locataire : 10 € - envoi recommandé : 20 €

- **AVIS DE VALEUR**

Offerte avec mise en vente à l'agence

7, rue du Penquer, 29860 PLABENNEC

Tél. 02 98 37 65 05 E-mail: contact@plabennec-immobilier.com www.plabennec-immobilier.com

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - Siret 42903129700014 - RCS Brest -

Carte professionnelle CPI 2901 2018 000 030 483 délivrée par la CCI du Finistère. Garantie 120 000 € auprès de la SOCAF (Paris).